



# Domaine de Natfil

## Contrat de pension pour chien

Parce que le bien-être de vos compagnons est notre priorité absolue, nous avons instauré ces quelques règles d'or. Elles assurent à votre "loulou" un séjour serein, amusant et sécurisé parmi nous.

### **Petit lexique pour plus de clarté :**

- **Le Propriétaire :** C'est vous, le parent de l'animal.
- **La Pension :** C'est nous, l'équipe du Domaine de Natfil.
- **Le Compagnon :** C'est votre fidèle ami à quatre pattes.

---

### **1. Nos engagements mutuels**

- **Côté Pension :** Nous nous engageons à prendre soin de votre compagnon "en bon père de famille". Nous assurons son logis, ses repas, ses moments de jeux et les éventuels soins vétérinaires nécessaires à sa santé.
- **Côté Propriétaire :** Vous vous engagez à ce que votre compagnon soit bien assuré. Vous restez responsable des éventuels dégâts (matériels ou physiques) causés par votre animal, sauf en cas de négligence prouvée de la part de la pension.

### **2. Rythme et Horaires**

Pour garantir le calme et l'organisation de la meute, nous vous accueillons :

- **Les arrivées et les départs** se font du lundi au samedi, de **8h30 à 18h30 sur rendez-vous**.
- **Repos Dominical :** Pas de rendez-vous les dimanches et jours fériés (sauf exception convenue ensemble).
- *À noter : le jour du départ n'est pas comptabilisé sauf s'il s'effectue dans l'après-midi. Un petit supplément de 10 € sera alors appliqué pour le départ en dehors de ce créneau horaire.*

### **3. Tarifs et paiement (2026)**

- **Tarif de base :** 25 € / jour pour un chien.
- **Tarif Famille :** 15 € / jour pour le 2ème loulou, et 10 € / jour pour les suivants dans la même chambre.
- **Paiement :** En espèces ou par virement (BE51 1036 0513 3962)+ communication...
- **Calcul du séjour :** Le premier jour est toujours comptabilisé, peu importe l'heure d'arrivée. Le jour du départ vous est offert si vous récupérez votre compagnon avant 12h30 ! Passé 12h30, le supplément de 10 € minimum sera alors appliqué et calculé suivant l'heure du départ.

#### 4. En route vers le Domaine ! 🚗

- Le transport est normalement assuré par vos soins.
- **Besoin d'un coup de patte ?** Notre option « **Dogcar** » est disponible sur demande (frais calculés au kilomètre).

#### 5. Restons en contact 📞

- Il est essentiel de nous fournir des coordonnées valides, ainsi que celles d'une personne de contact d'urgence et de votre vétérinaire traitant.
- Toutes ces précieuses informations sont à remplir via notre **formulaire en ligne (point 8)**. Soyez le plus précis possible pour que nous puissions chouchouter votre poilu comme il le mérite !
- *Bonne nouvelle* : Une fois la fiche remplie, pas besoin de recommencer pour le prochain séjour, sauf si les habitudes de votre loulou changent.

#### 6. À table ! 🍴🐾

Pour éviter les petits soucis de digestion (stress ou changement de régime), nous vous demandons de prévoir sa **nourriture habituelle** en quantité suffisante pour toute la durée des vacances, sans oublier de nous préciser le dosage et la fréquence des repas).

#### 7. Santé et Petits bobos 🩺🩹

- Notre vétérinaire référent est le **Dr Deneyer Marc** (Brugelette – +32 68 45 56 40).
- En cas de besoin, nous tenterons de joindre votre vétérinaire. S'il n'est pas disponible, nous ferons appel au Dr Deneyer pour le bien de l'animal, sauf avis contraire de votre part.
- Les frais vétérinaires restent à votre charge, sauf en cas de faute directe de la pension.

#### 8. En cas d'imprévu majeur (Clause d'abandon) ⚠️🐾

Si un compagnon n'est pas repris **15 jours après la fin prévue du séjour** et que nous restons sans nouvelles de votre part, nous serons malheureusement contraints d'en avvertir les autorités compétentes.

#### 9. Prêt pour le départ ? 👍🐾

Merci de remplir votre fiche de renseignements ici : [Lien internet](#) ou QR code

